

# IMMERSION

IMAGINATION, INTERACTION ...

Rapport Financier Annuel  
2021-2022

# SOMMAIRE

1. Rapport de Gestion
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Comptes Annuels
4. Attestation du Responsable du rapport financier annuel
5. Rapport général des commissaires aux comptes
6. Rapport spécial des commissaires aux comptes

# 1. Rapport de Gestion

**IMMERSION**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 634.145 euros  
Siège social : 3, rue Raymond Lavigne - 33100 Bordeaux  
394 879 308 R.C.S. Bordeaux  
(la « Société »)

---

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DU 20 DECEMBRE 2022**

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur, lorsqu'elles sont applicables à notre société.

**1. Présentation de la Société**

La Société a pour activité principale Réalité Virtuelle, Réalité Augmentée et Solutions Collaboratives.

La Société employait au 30 juin 2022, 35 salariés (équivalent temps plein).

**2. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

La société affiche une croissance des ventes de +25% sur le second semestre comparé au S2 en N-1. Globalement, le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 5,45 M€, en retrait de 6%. L'amélioration de la marge brute s'est poursuivie (+7 points) et progresse ainsi de 40 % à 47%.

Les difficultés d'approvisionnement subies au premier semestre se sont partiellement résorbées sans pour autant permettre de retrouver le niveau d'activité de l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation reposent majoritairement sur la fin des mesures de soutien ainsi que des investissements commerciaux.

Sur le second semestre, 9 nouvelles licences Shariing ont été signées, soit un total de 22 nouvelles licences commercialisées sur l'exercice, contre 28 en N-1.

La diminution du nombre de licences Shariing commercialisées par rapport à N-1 est également une conséquence de ces difficultés d'approvisionnement, hypothèse que nous avons évoquée lors de la publication de nos résultats semestriels.

Les efforts en R&D se sont poursuivis et se sont traduits par une augmentation du CIR.

La trésorerie de la société ressort positive à 1,68 M€ au 30 juin 2022.

Pour rappel, dans le cadre des aides gouvernementales liées à la crise, Immersion a bénéficié d'un PGE pour un montant 1,7 M€ dont le remboursement a débuté sur cet exercice.

### **3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Néant

### **4. Activités en matière de recherche et de développement**

TRANSMIXR

Le projet est un projet de recherche européen dont le montant global atteint 10,1 millions d'euros. TRANSMIXR a pour ambition de dynamiser le secteur des médias immersifs en permettant de nouvelles visions narratives grâce notamment à la réalité étendue.

MIC

Il s'agit d'un projet ANR (Agence Nationale de la Recherche) nommé pour un budget global de 2,06 millions d'euros. Ce projet s'inscrit dans le domaine de l'IHM (Interface Humain-Machine) et plus précisément l'interaction gestuelle dans des cas d'usages concrets utilisant la réalité augmentée et virtuelle.

### **5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Immersion poursuit sa stratégie d'investissements R&D et commerciaux. Le positionnement stratégique de la société reste pertinent compte tenu des très bons retours du marché.

La société a en particulier constaté une forte appétence des secteurs de l'éducation et de la formation qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de pédagogie du futur. Leur intérêt porte sur son offre Shariing et son expertise de réalité virtuelle et augmentée.

Par ailleurs, une nouvelle offre marketing et commerciale de Shariing est en construction et intègrera notamment les outils de webconférence les plus courants. La société travaille sur des solutions hybrides et multimodales combinant ses expertises reconnues de réalité étendue et de solutions collaboratives.

## 6. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients c

	Article D.441 I.-1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2 : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	178	X				147	49	X				314 397
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	306 604	166 814	84 966	54 347	147 813	453 940	440 075	72 262	30 022	18 970	193 143	314 397
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	7%	4%	2%	1%	3%	10%	X					
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X						7%	1%	0%	0%	3%	5%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues	NEANT						NEANT					
Montant total des factures exclues	NEANT						NEANT					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de Commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels: variables <input type="checkbox"/> Délais légaux:						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels: variables <input type="checkbox"/> Délais légaux:					

## 7. Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 5.454.676 euros contre 5.797.571 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -5,91 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 71.439 euros contre 146.957 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -51,39 %.

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à 673.347 euros contre 759.002 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,29 %.

Le montant des achats de marchandises s'élève à 2.681.894 euros contre 2.770.937 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,21 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1.403.691 euros contre 1.128.437 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de +24,39 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 56.046 euros contre 57.365 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,30 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.828.226 euros contre 1.859.422 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de - 1,68 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 674.252 euros contre 357.089 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 88,82%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 35 personnes contre 38 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 10.557 euros contre 2.020 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 422,62 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 7.057.003 euros contre 7.158.342 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 1,4 %.

Le résultat d'exploitation s'élève à - 450.652 euros contre 154.748 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'élève à - 467.366 euros contre 147.761 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu :

- d'un résultat exceptionnel de 25.935 euros contre 167.161 pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 504.239 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 62.807 euros contre un bénéfice de 603.475 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 juin 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 7.217.864 euros.

## **8. Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 62.807 €.

## **9. Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

## **10. Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

## 11. Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

TABLEAU DES RESULTATS DE CES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2022 / 06	2021 / 06	2020 / 06	2019 / 06	2018 / 06
<b>I. Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social en fin d'exercice	634 145	634 145	634 145	618 022	618 022
b) Nombre d'actions existantes au 30 juin	1 268 290	1 268 290	1 268 290	1 236 044	1 236 044
c) Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice	1 268 290	1 268 290	1 261 572	1 236 044	1 236 044
<b>2. Résultat global des opérations</b>					
a) Chiffre d'affaires H.T.	5 454 676	5 797 571	5 256 596	7 035 919	8 060 727
b) Résultat avant impôt, amortissements et provisions	467 366	147 761	641 163	316 415	29 110
c) Impôt sur les sociétés	504 239	288 553	301 152	265 712	275 502
d) Résultat après impôt, amortissements et provisions	62 807	603 475	326 054	309 963	305 944
e) Montant des résultats distribués	-	-	-	-	-
<b>3. Résultat des opérations réduit à une seule action en euros</b>					
a) Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	0.37	0.12	0.51	0.26	0.02
b) Résultat après impôt, amortissements et provisions	0.05	0.48	0.26	0.25	0.25
c) Dividende versé à chaque action					
<b>4. Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	35	38	42	44	45
b) Montant de la masse salariale	1 828 226	1 859 422	2 044 952	2 183 303	2 093 967
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales ...)	674 252	357 089	738 362	935 655	860 916

## 12. Conventions Réglementées

Nous vous indiquons qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice.

En revanche les deux conventions suivantes conclues antérieurement se sont poursuivies :

- Contrat de location conclu le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI Marcel Yol pour la location d'un local de 40 mètres carré au 40 rue Marcel Yol à Vanves (92170) pour un loyer annuel de 13.168 euros ;
- Contrat de bail commercial conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI Feugas pour la location du local d'exploitation de la Société de 1.400 mètres carré au 3-5 Raymond Lavigne pour un loyer annuel de 130.211 euros.

Le Conseil précise que ce contrat de location et ce contrat de bail permettent à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre, la Société a pris en charge les charges locatives au cours du dernier exercice d'un montant de 11.815 euros.

Par ailleurs, il convient de relever que le compte courant d'associé de Monsieur Christophe Chartier, Président-directeur général de la Société est créancier d'un montant de 1.423 euros, et celui de M. Guillaume Claverie est créancier pour un montant de 473 euros, étant précisé que ces comptes courants d'associés ne sont pas rémunérés.



Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

### 13. Administration et contrôle de la Société

Il est rappelé que l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 a renouvelé les mandats d'administrateur de :

- Monsieur Christophe Chartier pour une durée de six ans ;
- Monsieur Franck Brossard pour une durée de six ans ;
- Monsieur Nicolas Biasiolo pour une durée de six ans.

### 14. Etat de la participation des salariés

Les salariés détenaient au 30 juin 2022, 4 % du capital de la Société.

### 15. Répartition du capital au 30 juin 2022

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
M. Christophe Chartier	971.280	77 %
Salariés	49.940	4 %
Public	247.070	19 %

Franchissements de seuils intervenus au cours de l'exercice : [Néant]

### 16. Programme de rachat d'actions

Au cours du dernier exercice clos, aucune action propre n'a été rachetée par la Société.

**17. Listes des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux**

Mandataires	Fonctions et mandats exercés dans la Société	Fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés
M. Christophe Chartier	Président-directeur général	Gérant – SCI Feugas Gérant – SCI Yol
M. Nicolas Biasiolo	Directeur financier et administratif Administrateur	Gérant – SC HPI
M. Franck Brossard	Responsable Pôle Maintenance Administrateur	Néant

**18. Suivi des délégations de pouvoir et de compétence en cours de validité par l'assemblée générale au Conseil d'administration**

Résolutions	Nombre d'actions initialement autorisé par l'Assemblée du 22 mars 2021 (en valeur nominale)	Nombre d'actions autorisé résiduel au 30 juin 2022 (en valeur nominale)
4 <sup>ème</sup> résolution (Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société)	10% du capital	10% du capital
5 <sup>ème</sup> résolution (Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions)	65.000 euros	65.000 euros

\* \* \* \* \*

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Bordeaux,  
Le 5 octobre 2022.

**Le conseil d'administration**

## 2. Rapport du Conseil d'Administration

**IMMERSION**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 634.145 euros  
Siège social : 3, rue Raymond Lavigne - 33100 Bordeaux  
394 879 308 R.C.S. Bordeaux  
(la « Société »)

---

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RÉOLUTIONS PROPOSÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE CONVOQUÉES LE 20 DÉCEMBRE 2022 SUR PREMIÈRE CONVOCATION**

---

Chers Actionnaires,

Nous vous présentons ci-après les résolutions soumises à votre approbation dans le cadre des assemblées générales ordinaire et extraordinaire appelées à se réunir le 20 décembre 2022, à 9 heures, au siège de Société, sur première convocation.

Pour la présentation de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, nous vous prions de vous reporter au rapport de gestion compris dans le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022 mis à votre disposition conformément aux dispositions légales et réglementaires sur le site internet de la Société.

*Assemblée générale ordinaire*

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
2. Affectation des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2022 ;
3. Approbation des conventions visées à l'Article L.225-38 du Code de commerce ;
4. Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société.

*Assemblée générale extraordinaire*

5. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ;
6. Pouvoirs en vue des formalités.

Le présent rapport, établi conformément au 4° de l'article R. 225-83 du Code de commerce, correspond à la partie du rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale relative à la présentation des résolutions soumises à votre vote.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre Société vous ont en outre été adressés et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

**I. Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions de l'Assemblée générale ordinaire**

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

**Approbation des comptes annuels**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022 et du rapport du commissaire aux comptes afférent à cet exercice,

- **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale,

- **constate** qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 dudit Code, non déductible des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, n'apparaît dans les comptes de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022.

**DEUXIEME RÉOLUTION**

**Affectation des résultats**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022,

- **constate** que le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élève à 62.807€ ; et
- **décide** que ce bénéfice sera affecté comme suit :
  - o 1.612,30€ au poste « Réserve légal », qui s'élèvera, après cette affectation, à la somme de 63.414,50€ ; et
  - o 61.195,17€ au poste « Autres réserves », qui s'élèvera, après cette affectation, à la somme de 323.031,13€.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales, qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

**TROISIEME RÉOLUTION**

**Approbation des conventions réglementées**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022, ainsi que du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article L.225-38 du Code de commerce,

**constate** qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice et approuve le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

**QUATRIEME RÉOLUTION**

**Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

1. autorise, dans le respect des conditions et obligations fixées par la réglementation applicable et notamment par les articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et le Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, ainsi que de toutes autres dispositions législatives et réglementaires qui viendraient à être applicables, le Conseil d'administration à acheter ou faire acheter

des actions ordinaires de la Société, à tout moment (y compris en période d'offre publique), dans la limite d'un nombre d'actions ordinaires représentant 10% du capital social à la date des présentes, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente assemblée générale ;

2. décide que :

- les acquisitions réalisées par la Société en vertu de la présente autorisation ne pourront en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, plus de 10% des actions composant le capital social à la date considérée ; et
- l'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions ordinaires pourront être effectués dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables, par tous moyens, notamment sur les marchés réglementés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des instruments financiers dérivés ou à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables à la date des opérations considérées ;

3. décide que ces achats d'actions ordinaires pourront être effectués en vue de toute affectation permise par la législation ou la réglementation, les finalités de ce programme de rachat d'actions étant :

- d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ordinaires, aux attributions gratuites d'actions ordinaires ou autres allocations ou cessions d'actions ordinaires aux salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise ou de tout plan d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions ordinaires ;
- d'honorer des obligations liées aux valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société (y compris de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de la Société liées à ces valeurs mobilières) ; et
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées dans le cadre d'une réduction de capital décidée ou autorisée par la présente assemblée générale au titre de la neuvième résolution ou par toute assemblée générale ultérieure ;

4. confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour constater la réalisation de la condition suspensive, décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour arrêter les modalités de cette mise en œuvre, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, établir tous documents notamment d'information, effectuer toutes formalités, en ce compris affecter ou réaffecter les actions ordinaires acquises aux différentes finalités poursuivies, et toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre de la présente autorisation ;

6. autorise le Conseil d'administration, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, à subdéléguer les pouvoirs qui lui sont conférés au titre de la présente autorisation, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables ;

7. fixe à 18 mois à compter du jour de la présente assemblée générale la durée de validité de la présente autorisation.

II. **Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire**

**CINQUIEME RÉOLUTION**

**Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes, et statuant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et notamment celles de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce :

1. délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'annulation, en une ou plusieurs fois, dans la limite de soixante-cinq mille euros (65.000 €) en valeur nominale par périodes de 24 mois, de tout ou partie des actions ordinaires de la Société acquises dans le cadre du programme d'achat d'actions ordinaires autorisé par la huitième résolution soumise à la présente assemblée ou encore de programmes d'achat d'actions ordinaires autorisés antérieurement ou postérieurement à la date de la présente assemblée ;
2. décide que l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur nominale sera imputé sur le poste « Primes d'émission » ou sur tout poste de réserves disponibles, y compris la réserve légale, celle-ci dans la limite de 10% de la réduction de capital réalisée ;
3. délègue au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs pour procéder à la réduction de capital résultant de l'annulation des actions ordinaires et à l'imputation précitée, ainsi que pour modifier en conséquence l'article 6 des statuts de la Société ; et
4. fixe à 18 mois à compter du jour de la présente assemblée générale, la durée de validité de la présente autorisation.

**SIXIEME RÉOLUTION**

**Pouvoirs**

L'assemblée générale décide de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Nous vous invitons à adopter l'ensemble des résolutions qui vont être soumises à votre vote.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### 3. Comptes Annuels



# **IMMERSION SA**

3, 5 Rue Raymond Lavigne  
33100 BORDEAUX

**COMPTES ANNUELS**

du 01/07/2021 au 30/06/2022

# Sommaire

<b>Compte rendu des travaux</b>	<b>2</b>
<b>Bilan</b>	<b>4</b>
<b>Compte de résultat</b>	<b>6</b>
<b>Annexes 2022</b>	<b>8</b>
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>	<b>18</b>
<b>Tableau de financement</b>	<b>20</b>
<b>Liasse 22 IS RN</b>	<b>25</b>

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet AUDECCO-MERIGNAC, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par IMMERSION SA,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	7 217 864
Chiffre d'affaires hors taxes	5 454 676
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	62 807

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AUDECCO-MERIGNAC  
Fait à MERIGNAC le 05/10/2022

# COMPTES ANNUELS

**Bilan ACTIF**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le <b>30/06/2022</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>30/06/2021</b> (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	441 796	329 433	112 363	181 624	- 69 261
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	545 501		545 501	545 501	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	92 641	88 494	4 148	6 770	- 2 622
Autres immobilisations corporelles	1 157 565	816 756	340 809	402 828	- 62 019
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 661		2 661	2 429	232
Prêts					
Autres immobilisations financières	95 180		95 180	95 180	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 335 344</b>	<b>1 234 683</b>	<b>1 100 661</b>	<b>1 234 331</b>	<b>- 133 670</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 117 579	344 967	772 612	620 690	151 922
Avances et acomptes versés sur commandes				9 360	- 9 360
Clients et comptes rattachés	1 942 854	73 109	1 869 744	1 163 827	705 917
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	156 710		156 710	17 227	139 483
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	453 743		453 743	631 665	- 177 922
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	293 521		293 521	243 788	49 733
. Autres	543 226		543 226	405 050	138 176
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 684 909		1 684 909	2 919 343	-1 234 434
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	342 738		342 738	207 467	135 271
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 535 280</b>	<b>418 076</b>	<b>6 117 203</b>	<b>6 218 418</b>	<b>- 101 215</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>8 870 624</b>	<b>1 652 759</b>	<b>7 217 864</b>	<b>7 452 749</b>	<b>- 234 885</b>

**Bilan (suite) PASSIF**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>30/06/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2021</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 634 145)	634 145	634 145	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 151 510	1 151 510	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	61 802	61 802	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	261 836	294 378	- 32 542
Report à nouveau		-636 017	636 017
Résultat de l'exercice	62 807	603 475	- 540 668
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 172 101</b>	<b>2 109 293</b>	<b>62 808</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		166 258	- 166 258
<b>TOTAL (III)</b>		<b>166 258</b>	<b>- 166 258</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	2 008 123	2 297 729	- 289 606
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	231 723	225 323	6 400
. Associés	1 896	1 186	710
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 687	- 1 687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 025 380	890 345	135 035
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	216 753	260 527	- 43 774
. Organismes sociaux	148 303	114 633	33 670
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	455 031	316 053	138 978
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 305	14 921	- 1 616
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	117 395	10 194	107 201
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	827 854	1 044 599	- 216 745
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 045 764</b>	<b>5 177 198</b>	<b>- 131 434</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>7 217 864</b>	<b>7 452 749</b>	<b>- 234 885</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>30/06/2022</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>30/06/2021</b> (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	3 920 129		3 920 129	4 806 062	- 885 933	-18,43
Production vendue biens						
Production vendue services	1 534 547		1 534 547	991 508	543 039	54,77
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>5 454 676</b>		<b>5 454 676</b>	<b>5 797 571</b>	<b>- 342 895</b>	<b>-5,91</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			673 347	759 002	- 85 655	-11,29
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			406 889	609 561	- 202 672	-33,25
Autres produits			71 439	146 957	- 75 518	-51,39
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>6 606 351</b>	<b>7 313 091</b>	<b>- 706 740</b>	<b>-9,66</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 681 894	2 770 937	- 89 043	-3,21
Variation de stock (marchandises)			-133 932	441 448	- 575 380	-130,34
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 178	2 867	4 311	150,37
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 403 691	1 128 437	275 254	24,39
Impôts, taxes et versements assimilés			56 046	57 365	- 1 319	-2,30
Salaires et traitements			1 828 226	1 859 422	- 31 196	-1,68
Charges sociales			674 252	357 089	317 163	88,82
Dotations aux amortissements sur immobilisations			144 570	157 712	- 13 142	-8,33
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			384 522	381 044	3 478	0,91
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			10 557	2 020	8 537	422,62
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>7 057 003</b>	<b>7 158 342</b>	<b>- 101 339</b>	<b>-1,42</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-450 652</b>	<b>154 748</b>	<b>- 605 400</b>	<b>-391,22</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				3 477	- 3 477	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change				0		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>				<b>3 477</b>	<b>- 3 477</b>	<b>-100</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			16 714	10 465	6 249	59,71
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>16 714</b>	<b>10 465</b>	<b>6 249</b>	<b>59,71</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-16 714</b>	<b>-6 987</b>	<b>- 9 727</b>	<b>139,22</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-467 366</b>	<b>147 761</b>	<b>- 615 127</b>	<b>-416,30</b>

**Compte de résultat (suite)**

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>30/06/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2021</b> (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 167	317 686	- 308 519	-97,11
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	166 258		166 258	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>175 425</b>	<b>317 686</b>	<b>- 142 261</b>	<b>-44,78</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	149 490	3 765	145 725	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		146 760	- 146 760	-100
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>149 490</b>	<b>150 525</b>	<b>- 1 035</b>	<b>-0,69</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>25 935</b>	<b>167 161</b>	<b>- 141 226</b>	<b>-84,49</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-504 239	-288 553	- 215 686	74,75
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>6 781 776</b>	<b>7 634 254</b>	<b>- 852 478</b>	<b>-11,17</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>6 718 968</b>	<b>7 030 779</b>	<b>- 311 811</b>	<b>-4,43</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>62 807</b>	<b>603 475</b>	<b>- 540 668</b>	<b>-89,59</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



## **Annexes 2022**

### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 217 864,48 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 62 807,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/10/2022 par le conseil d'administration.

### **ACTIVITE ET FAITS CARACTERISTIQUES**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 5.45 M€, en retrait de 6%.

Les difficultés d'approvisionnement subies au premier semestre se sont partiellement résorbées sans pour autant permettre de retrouver le niveau d'activité de l'exercice précédent.

Néanmoins, l'amélioration de la marge brute s'est poursuivie, confortant le positionnement stratégique de la société.

L'augmentation des charges d'exploitation reposent majoritairement sur la fin des mesures de soutien et des investissements commerciaux.

Les efforts en R&D se sont poursuivis et se sont traduits par une augmentation du CIR.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au référentiel comptable ANC 2014-03 et suivants.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
  - Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
  - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
  - Stocks de marchandises : ils sont évalués au coût moyen unitaire pondéré.
- Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque le coût d'achat est supérieur à sa valeur de revente estimée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agréés notamment par la Commission Européenne. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement font l'objet d'une activation en immobilisation (méthode de référence) lorsque des avantages économiques futurs probables peuvent être générés.

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

### ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses.

Au 30/06/2022, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 80 796 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

**AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE*****AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS******Covid 19*****ACTIVITE PARTIELLE**

A l'établissement des comptes, la société a demandé et perçu en remboursement une somme totale de 23 K€ – concernant les mois restants à recevoir au titre de l'exercice précédent.

Afin de conserver une information qui lui est utile, la société a décidé de comptabiliser les indemnités perçues au compte 791, en dérogation à la recommandation de l'ANC mais en cohérence avec le traitement des remboursements maladies et formations.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 335 344 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	983 790	3 506		987 297
Immobilisations corporelles	1 287 663	7 161	44 618	1 250 206
Immobilisations financières	97 609	232		97 841
<b>TOTAL</b>	<b>2 369 062</b>	<b>10 899</b>	<b>44 618</b>	<b>2 335 344</b>

Amortissements et provisions d'actif = 1 234 683 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	256 665	72 768		329 433
Immobilisations corporelles	878 066	71 802	44 618	905 250
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>1 134 731</b>	<b>144 570</b>	<b>44 618</b>	<b>1 234 683</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	441 796	329 433	112 363	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	92 641	88 494	4 148	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	889 033	596 082	292 951	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	81 759	50 818	30 941	de 4 à 5 ans
Matériel bureau & info.	134 804	126 304	8 500	de 2 à 5 ans
Mobilier	51 969	43 552	8 417	de 2 à 10 ans
Immobilisation incorp en cours	545 501	0	545 501	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>2 237 503</b>	<b>1 234 683</b>	<b>1 002 820</b>	

Etat des créances = 3 827 972 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	95 180		95 180
Actif circulant & charges d'avance	3 732 792	3 732 792	
<b>TOTAL</b>	<b>3 827 972</b>	<b>3 732 792</b>	<b>95 180</b>

Provisions pour dépréciation = 418 076 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	362 957				344 967
Comptes de tiers	33 555				73 109
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>396 512</b>				<b>418 076</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 556 799 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	556 613
Autres créances	186
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>556 799</b>

Charges constatées d'avance = 342 738 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 634 145 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1268290	0,50	634 145
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>128290</b>	<b>0,50</b>	<b>64 145</b>

**Provisions = E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	166 258		166 258		
<b>TOTAL</b>	<b>166 258</b>		<b>166 258</b>		

**Etat des dettes = 5 045 764 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 008 123	673 644	1 334 479	
Dettes financières diverses	233 619	233 619		
Fournisseurs	1 025 380	1 025 380		
Dettes fiscales & sociales	833 393	833 393		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	117 395	117 395		
Produits constatés d'avance	827 854	827 854		
<b>TOTAL</b>	<b>5 045 764</b>	<b>3 711 285</b>	<b>1 334 479</b>	

**Charges à payer par postes du bilan = 314 476 E**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	870
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	141 000
Dettes fiscales & sociales	172 606
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>314 476</b>

**Produits constatés d'avance = 827 854 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

*Ventilation du chiffre d'affaires = 5 454 676 E*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 920 129	71,87 %
Prestations de services	1 514 083	27,76 %
Produits des activités annexes	20 463	0,38 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 454 676</b>	<b>100,00 %</b>

### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

### *Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### *Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>12 000</b>

### *Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	21	
Agents de maîtrise & techniciens	4	
Employés	10	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>0</b>

***Impôts sur les sociétés***

Le montant d'impôts s'élève à euros -504 239 euros au 30/06/22 contre -288 553 euros au 30/06/2021.  
Ce produit correspond aux crédits d'impôts recherche et innovation.

***Fiscalité latente***

A la date de clôture, les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 3 720 971 euros.

***Dettes garanties par des sûretés réelles***

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 60 000 euros et pour les cessions DAILLY de créances professionnelles.

Hypothèque sur bureaux apportés par la SCI Feaugas.

Les prêts souscrits dans le cadre de la pandémie de Covid-19 sont garantis par l'Etat à 90%.

***Autres informations complémentaires***

DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison d'engagements de confidentialité

CONTROLE FISCAL :

Un recours en Conseil d'Etat a été déposé et n'a pas donné de suite favorable.  
Les provisions constituées à ce sujet ont été reprises pour la totalité

**Annexes 2022 (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 556 799 E*

<b>Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Clients - factures à établir( 41810000000 )	556 613
<b>TOTAL</b>	<b>556 613</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Etat - pdts à recevoir( 44870000000 )	186
<b>TOTAL</b>	<b>186</b>

*Charges constatées d'avance = 342 738 E*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Chg constatées d'avance( 48600000000 )	342 738
<b>TOTAL</b>	<b>342 738</b>

*Charges à payer = 314 476 E*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. De crédit</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus sur emprunt( 16884000000 )	870
<b>TOTAL</b>	<b>870</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fournisseurs - fac. non parvenues( 40810000000 )	141 000
<b>TOTAL</b>	<b>141 000</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Personnel - congés payés( 42820000000 )	119 558
Chg sociales sur congés payés( 43820000000 )	48 366
Etat - chg à payer( 44860000000 )	4 682
<b>TOTAL</b>	<b>172 606</b>

*Produits constatés d'avance = 827 854 E*

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Pdts constatés d'avance( 48700000000 )	827 854
<b>TOTAL</b>	<b>827 854</b>



*(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)*

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières (1)	64 500		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	79 546		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

**Revois concernant les entreprises concernées :**

(1) : SCI YOL et SCI FEAUGAS

(2) : SCI YOL et SCI FEAUGAS

# DOCUMENTS DE GESTION

## Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	3 920 129	4 806 062	- 885 933	-18,43
- Coût direct d'achat	2 656 018	2 553 119	102 899	4,03
+/- Variation du stock de marchandises	-133 932	441 448	- 575 380	-130,34
<b>Marge commerciale ( I )</b>	<b>1 398 044</b>	<b>1 811 496</b>	<b>- 413 452</b>	<b>-22,82</b>
<b>Taux de marge commerciale</b>	<b>35,66 %</b>	<b>37,69 %</b>		
+ Production vendue	1 534 547	991 508	543 039	54,77
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
<b>Production de l'exercice</b>	<b>1 534 547</b>	<b>991 508</b>	<b>543 039</b>	<b>54,77</b>
- Matières premières et approvisionnements consommés	7 178	2 867	4 311	150,37
- Sous-traitance directe	406 560	398 283	8 277	2,08
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>1 120 808</b>	<b>590 359</b>	<b>530 449</b>	<b>89,85</b>
<b>Taux de marge brute sur production</b>	<b>73,04 %</b>	<b>59,54 %</b>		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>2 518 852</b>	<b>2 401 855</b>	<b>116 997</b>	<b>4,87</b>
<b>Taux de marge brute globale</b>	<b>46,18 %</b>	<b>41,43 %</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	997 130	730 154	266 976	36,56
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>1 521 722</b>	<b>1 671 700</b>	<b>- 149 978</b>	<b>-8,97</b>
<b>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</b>	<b>27,90 %</b>	<b>28,83 %</b>		
+ Subventions d'exploitation	673 347	759 002	- 85 655	-11,29
- Impôts, taxes et versements assimilés	56 046	57 365	- 1 319	-2,30
- Salaires et traitements	1 828 226	1 859 422	- 31 196	-1,68
- Charges sociales	674 252	357 089	317 163	88,82
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-363 456</b>	<b>156 825</b>	<b>- 520 281</b>	<b>-331,76</b>
<b>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>-6,66 %</b>	<b>2,71 %</b>		
+ Reprise sur amortissements et provisions	362 957	387 904	- 24 947	-6,43
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	144 570	157 712	- 13 142	-8,33
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	384 522	381 044	3 478	0,91
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	71 439	146 957	- 75 518	-51,39
- Autres charges de gestion courante	10 557	2 020	8 537	422,62
+ Transfert de charges d'exploitation	18 056	3 838	14 218	370,45
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>-450 652</b>	<b>154 748</b>	<b>- 605 400</b>	<b>-391,22</b>
<b>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>-8,26 %</b>	<b>2,67 %</b>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés		3 477	- 3 477	-100
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change		0		
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	16 714	10 465	6 249	59,71
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-467 366</b>	<b>147 761</b>	<b>- 615 127</b>	<b>-416,30</b>
<b>Résultat courant / chiffre d'affaires</b>	<b>-8,57 %</b>	<b>2,55 %</b>		

	Exercice clos le <b>30/06/2022</b> (12 mois)	Exercice clos le <b>30/06/2021</b> (12 mois)	<b>Variation</b>	<b>%</b>
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 167	317 686	- 308 519	-97,11
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.	166 258		166 258	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	149 490	3 765	145 725	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		146 760	- 146 760	-100
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>25 935</b>	<b>167 161</b>	<b>- 141 226</b>	<b>-84,49</b>
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	-504 239	-288 553	- 215 686	74,75
<b>Résultat net Comptable</b>	<b>62 807</b>	<b>603 475</b>	<b>- 540 668</b>	<b>-89,59</b>
<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>1,15 %</b>	<b>10,41 %</b>		

## Tableau de financement

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice préc. 30/06/2021 (12 mois)
<b><u>Ressources durables</u></b>		
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>62 684</b>	<b>901 087</b>
<b>Augmentation des capitaux propres</b>		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
<b>Cessions ou réductions de l'actif immobilisé</b>		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		
Prix de cession des immobilisations financières		
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		18 659
<b>Augmentation des dettes financières</b>		
<b>Total des ressources (I)</b>	<b>62 684</b>	<b>919 746</b>
<b><u>Emplois stables</u></b>		
<b>Diminution des capitaux propres</b>		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Réduction de capital, autres distributions		
Réduction des autres capitaux propres		
<b>Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	3 506	
Immobilisations corporelles	7 161	5 367
Immobilisations financières		
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées	232	2 429
<b>Remboursement des dettes financières</b>	283 140	238 199
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>		
<b>Total des emplois (II)</b>	<b>294 039</b>	<b>245 995</b>
<b><u>Variation du fonds de roulement net global</u></b>		
<b>Ressources nettes de fonds permanents (I-II)</b>		<b>673 752</b>
<b>Emplois nets de fonds permanents (II-I)</b>	<b>231 356</b>	
<b>Valeur du fonds de roulement à la clôture</b>	<b>3 496 769</b>	<b>3 734 525</b>

**Tableau de financement (suite)**

Présenté en Euros

<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>Besoins</b>	<b>Dégagement</b>	<b>Exe. clos le 30/06/2022 Solde</b>	<b>Ex. prec. 30/06/2021 Solde N-1</b>
<b><u>Variations d'exploitation</u></b>				
<b>Variations des actifs d'exploitation</b>				
Stocks de matières et approvisionnements nets	151 922		-151 922	416 501
En-cours et produits finis nets				
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		17 990	17 990	24 947
Avances et acomptes versés sur commandes		9 360	9 360	
Créances clients et comptes rattachés nets	705 918		-705 918	-367 481
Provisions pour dépréciation des clients douteux	39 555		-39 554	-18 087
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)	284 740		-284 740	-176 665
Variation des comptes courants débiteurs				
<b>Variations des dettes d'exploitation</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 687		-1 687	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		135 035	135 035	-219 483
Autres dettes d'exploitation		18 358	18 358	-508 243
<b>Totaux d'exploitation</b>	<b>1 183 822</b>	<b>180 743</b>	<b>-1 003 078</b>	<b>-848 512</b>
<b>Variation nette d'exploitation (A)</b>	<b>1 003 078</b>		<b>-1 003 078</b>	<b>-848 512</b>
<b><u>Variation hors exploitation</u></b>				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
<b>Totaux hors exploitation</b>				
<b>Variation nette hors exploitation (B)</b>				
<b>Besoin de l'exercice en fonds de roulement</b>			<b>-1 003 078</b>	<b>-848 512</b>
<b>Dégagement de l'exercice en fonds de roulement</b>				
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>				
Variation des disponibilités		1 234 434	1 234 434	174 760
Variation des concours bancaires				
<b>Totaux de trésorerie</b>		<b>1 234 434</b>	<b>1 234 434</b>	<b>174 760</b>
<b>Variation nette de trésorerie (C)</b>		<b>1 234 434</b>	<b>1 234 434</b>	<b>174 760</b>
<b><u>Variation du fonds de roulement net global</u></b>				
<b>Emploi net</b>				<b>673 752</b>
<b>Ressource nette</b>			<b>231 356</b>	

**Tableau de financement (suite)**

Présenté en Euros

		30/06/2022	30/06/2021
<b>CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	Résultat net comptable	62 807	603 475
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions	529 091	685 516
	- Reprise sur amortissements et sur provisions	529 215	387 904
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés		
	- Subventions d'investissement virées au résultat		
<b>= Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>		<b>62 684</b>	<b>901 087</b>
<b>CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>Cessions ou réductions de l'actif immobilisé</b>		
	Prix de cessions des immobilisations incorporelles		
	Prix de cessions des immobilisations corporelles		
	Prix de cessions des immobilisations financières		
	Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		18 659
	<b>Augmentation des capitaux propres</b>		
	Augmentation de capital et apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits		
	<b>Total des ressources (I)</b>		<b>62 684</b>
<b>CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>Diminution des capitaux propres</b>		
	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Réduction de capital, autres distributions		
	Réductions des autres capitaux propres		
	<b>Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés</b>		
	Immobilisations incorporelles	3 506	
	Immobilisations corporelles	7 161	5 367
	Immobilisations financières		
	Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées	232	2 429
	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>		
<b>Remboursement des dettes financières</b>	<b>283 140</b>	<b>238 199</b>	
<b>Total des emplois (II)</b>		<b>294 039</b>	<b>245 995</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>			
<b>Ressources nettes de fonds permanents (I-II)</b>			<b>673 752</b>
<b>Emplois nets de fonds permanents (II-I)</b>		<b>231 356</b>	

## Tableau de financement

Présenté en Euros

		30/06/2022	30/06/2021
<b>UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b><u>Variations d'exploitation</u></b>		
	<b>Variations des actifs d'exploitation</b>		
	Stocks de matières et approvisionnements	-151 922	416 501
	En-cours et produits finis		
	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours	17 990	24 947
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 360	
	Créances clients et comptes rattachés	-705 918	-367 481
	Provisions pour dépréciation des clients douteux	-39 554	-18 087
	Autres créances d'exploitation	-284 740	-176 665
	<b>Variations des dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçues sur commandes	-1 687		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 035	-219 483	
Autres dettes d'exploitation	18 358	-508 243	
	<b>Totaux d'exploitation</b>	<b>-1 003 078</b>	<b>-848 512</b>
	<b>Variation nette d'exploitation (A)</b>	<b>-1 003 078</b>	<b>-848 512</b>
	<b><u>Variations hors exploitation</u></b>		
	Variation des autres débiteurs		
	Variation des autres créditeurs		
	<b>Totaux hors exploitation</b>		
	<b>Variation nette hors exploitation (B)</b>		
	<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-1 003 078</b>	<b>-848 512</b>
	<b><u>Variations de trésorerie</u></b>		
	Variation des disponibilités	1 234 434	174 760
	Variation des concours bancaires		
	<b>Totaux de trésorerie</b>	<b>1 234 434</b>	<b>174 760</b>
	<b>Variation nette de trésorerie (C)</b>	<b>1 234 434</b>	<b>174 760</b>
	<b><u>Variation du fonds de roulement net global</u></b>		
	<b>Emploi net</b>		<b>673 752</b>
	<b>Ressource nette</b>	<b>231 356</b>	



# **LIASSE FISCALE**

## Liase 22 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA		1 1 2		
Adresse de l'entreprise : 3, 5 Rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2		
Numéro SIRET * 3 9 4 8 7 9 3 0 8 0 0 0 3 6		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 441 796	AG 329 433	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ 545 501	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 92 641	AS 88 494	
	Autres immobilisations corporelles	AT 1 157 565	AU 816 756	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD 2 661	BE 2 661	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH 95 180	BI 95 180	
TOTAL (II)	BJ 2 335 344	BK 1 234 683	1 100 661	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT 1 117 579	BU 344 967
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 1 942 854	BY 73 109
		Autres créances (3)	BZ 1 447 201	CA 1 447 201
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE
Disponibilités		CF 1 684 909	CG 1 684 909	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH 342 738	CI 342 738	
	TOTAL (III)	CJ 6 535 280	CK 418 076	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Pfmes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 8 870 624	1A 1 652 759	7 217 864	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		IMMERSION SA		Néant	<input type="checkbox"/> *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....634 145...)	DA	634 145		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB	1 151 510		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	61 802		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG	261 836		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	62 807		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 172 101		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 008 123		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV	233 619		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 025 380		
	Dettes fiscales et sociales	DY	833 393		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	117 395		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	827 854		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	5 045 764		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	7 217 864		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 711 285			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire

**③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 734 858	FB	185 271	FC	3 920 129	
	Production vendue	}	FD		FE		FF	
			FG	1 305 075	FH	229 472	FI	1 534 547
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 039 933	FK	414 743	FL	5 454 676	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	673 347	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	406 889	
	Autres produits (1) (11)					FQ	71 439	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 606 351	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 681 894	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(133 932)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 178	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 403 691	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	56 046	
	Salaires et traitements *					FY	1 828 226	
	Charges sociales (10)					FZ	674 252	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	dotations aux amortissements *		GA	144 570	
				dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	384 522
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10 557	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 057 003		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(450 652)	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 714	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	16 714		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(16 714)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(467 366)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		IMMERSION SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	9 167	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	166 258	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	175 425	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	149 490	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	149 490	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	25 935
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(504 239)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	6 781 776
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	6 718 968
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	62 807
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	43 932
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
			(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
obligatoires		A9			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES			149 490		
RBT INTERETS MORATOIRE					9 167
REPRISE PROVISION EXCEPTIONNEL					166 258
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		IMMERSION SA				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	983 790	KE	3 506	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
		Dont Composants M3	KS	92 641	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	889 033	KW	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY	80 599	KZ	1 160
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			LB	225 390	LC	6 001
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *			LH		LI	
		Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	
	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes			LN	1 287 663	LO	7 161
		TOTAL III						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			SG		SM		
	Autres participations			SU		SV		
	Autres titres immobilisés			IP	2 429	IR	232	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	95 180	IU		
	TOTAL IV			LQ	97 609	LR	232	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 369 062	ØH	10 899	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	987 297	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	92 641	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	889 033	
		Matériel de transport		IV		MP	81 759	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	44 618	MS	186 773	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		
	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		
		Avances et acomptes		NC		ND		
	Autres immobilisations corporelles	TOTAL III		IY	44 618	NG	1 250 206	
		Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		
Autres participations			IØ		ØX			
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2 661		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	95 180		
	TOTAL IV		I3		NJ	97 841		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	44 618		
					ØL	2 335 344		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le **3 0 0 6 2 0 2 2**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables, janvier 2022 : Etat préparatoire.



AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	IMMERSION SA	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE	256 665	PF	72 768	PG		PH	329 433	
TOTAL I	RK	256 665	RM	72 768	RN		RO	329 433	
Terrains	PI		PI		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	85 872	QA	2 622	QB		QC	88 494	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	539 013	QE	57 069	QF		QG	596 082
	Matériel de transport	QH	50 599	QI	219	QJ		QK	50 818
	Matériel de bureau et inform. mobilier	QL	202 582	QM	11 892	QN	44 618	QO	169 856
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	878 066	QV	71 802	QW	44 618	QX	905 250	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	1 134 731	ØP	144 570	ØQ	44 618	ØR	1 234 683	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	MØ	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SØ	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	QØ	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NS + NT + NU		NT	NU		
Total général non venant (NW - NY)						NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.



7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	166 258	5D	166 258				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X				
<b>TOTAL II</b>	5Z	166 258	TV	166 258					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		6J	6K	6L	6M				
		6N	6O	6P	6Q				
		6R	6S	6T	6U				
	Sur stocks et en cours	6N	362 957	6P	344 967	6R	362 957	6S	344 967
	Sur comptes clients	6T	33 555	6U	39 555	6V		6W	73 109
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	396 512	TY	384 522	TZ	362 957	UA	418 076
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	562 770	UB	384 522	UC	529 215	UD	418 076
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	384 522	UF	529 215			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.  
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Extension 1

IMMERSION SA

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR IMPOTS	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION POUR CONTROLE FISCAL	19 498		19 498	
PROVISION POUR PENALITES	146 760		146 760	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N°2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	95 180	UV		UW	95 180
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	157 963		157 963		
	Autres créances clients	UX	1 784 891		1 784 891		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	453 743		453 743	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	293 521		293 521	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	543 040		543 040	
		Divers	VP	186		186	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	156 710		156 710		
	Charges constatées d'avance	VS	342 738		342 738		
	TOTAUX		VT	3 827 972	VU	3 732 792	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 008 123	673 644	1 334 479		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	231 723	231 723			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 025 380	1 025 380			
Personnel et comptes rattachés		8C	216 753	216 753			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	148 303	148 303			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	455 031	455 031			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 305	13 305			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 896	1 896			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	117 395	117 395			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	827 854	827 854			
TOTAUX		VY	5 045 764	VZ	3 711 285	1 334 479	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	283 140	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables - janvier 2022 - État préparatoire.



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-ASD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>IMMERSION SA</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR <b>ET</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le <b>31/01/2022</b>		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	62 807		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 883	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	146 990	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39 13° et 212 bis) *		XZ	146 990	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7	(504 239)		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
		- imposées au taux de 0 %		ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						<b>TOTAL I</b>		
						(290 558)		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV			
			- imposées au taux de 0 %		WH			
			- imposées au taux de 19 %		WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
Majoration d'amortissement *								
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		OV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 bis octies)	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quatuordecies)	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies bis)	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dérogée par le report en arrière de déficit	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	
							146 760	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
						<b>TOTAL II</b>		
						146 760		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI				
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	437 318			
						437 318		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

IMMERSION SA

DGFIP 2058 A 2022  
Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
DEDUCTIONS DIVERSES	Montant exercice N
penalites et amendes	146 760

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise <u>IMMERSION SA</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	3 283 652
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	3 283 652
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	437 318
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	3 720 971
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			ZT	1 67 924
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	
			Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI*			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :			▼ ligne WI	▼ ligne WU

## CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-CSD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(636 017)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	603 475				ZD	32 542				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE							
					ZF							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	(32 542)		ZG	(65 084)						
										ZH	(32 542)	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	406 560
	- Locations, charges locatives et de copropriété	C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8		YX	161 328				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	73 137
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										YS	246 304
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes	C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	516 361				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 403 691
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	14 385
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	C dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		YZ	41 661				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	56 046
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	940 609
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	364 359
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	869 085
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 35 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société</b> : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	<b>Groupe</b> : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Matériel bureau &	44 618	44 618		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

**II - Autres éléments**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

13

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME  
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFIP N° 2059-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA      Formulaire déposé au titre de l'IR    EU    Néant  \*

---

**A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 <sup>er</sup> et 1 <sup>quater</sup> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 <sup>er</sup> et 1 <sup>quater</sup> du CGI)	N - 4			
		N - 5			
	(à préciser) au titre de :	N - 6			
		N - 7			
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

---

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**  
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)       Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA Néant  \*

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
	❸ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <del>xxix-0</del> bis du CGI) ❶	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <del>xxix-0</del> du CGI) ❶	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2022

formulaire obligatoire  
(article 53A du Code  
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>							
		<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3						
Prélèvements opérés	4						
	5						
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: IMMERSION SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01072021 et clos le: 30062022		Données en nombre de mois	
		1	2
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	35,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	5 454 676
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	18 056
<b>TOTAL 1</b>		OX	5 472 732
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	71 439
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	673 347
Variation positive des stocks		OD	133 932
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	878 718
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	3 141 292
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	802 158
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	10 557
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	3 954 007
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			2 397 443
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	2 397 443
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	/ /
Date de cessation		HR	/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 30062022 N° SIRET 3 9 4 8 7 9 3 0 8 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMERSION SA

ADRESSE (voie) 3, 5 Rue Raymond Lavigne

CODE POSTAL 33100 VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie  
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

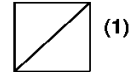
Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 30062022

N° SIRET 39487930800036

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMERSION SA

ADRESSE (voie) 3, 5 Rue Raymond Lavigne

CODE POSTAL 33100 VILLE BORDEAUX


NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	
Adresse :	N°	Voie		
	Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Experts-comptables, janvier 2022 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2022	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>			
Exercice ouvert le	01072021	et clos le	30062022
Régime simplifié d'imposition			
<b>Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe</b>		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		<input checked="" type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
IMMERSION SA 3, 5 Rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX			
SIRET	3 9 4 8 7 9 3 0 8 0 0 0 3 6	Mél : christophe-chartier@immersion.fr	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
		SIRET	
<b>B ACTIVITÉ</b>			
Activités exercées	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
			<input type="checkbox"/>
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	437 318
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %
		PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies</i> A	<input type="checkbox"/>
Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W			
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-1), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-1-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé	
CUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		sage coala	
<b>Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>.</b>			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AUDECCO 6 Rue Falcon BP 30128 33700 MERIGNAC			
Tél: 05 56 97 02 76		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
		<input type="checkbox"/>	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu:
		05102022	BORDEAUX
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Président Christophe CHARTIER	
		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>		prestataire :	



## 4. Attestation du Responsable du rapport financier annuel

## Attestation du responsable du rapport financier annuel 2021-2022

Période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 5 octobre 2022

Christophe Chartier  
Président Directeur Général

## 5. Rapport général du commissaire aux comptes



## **IMMERSION S.A.**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

**IMMERSION S.A.**

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne  
33100 BORDEAUX

*Ce rapport contient 6 pages en dehors des comptes annuels annexés  
soumis au visa du commissaire aux comptes*

## **IMMERSION S.A.**

Société Anonyme au capital de 634.145€

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2022

A l'assemblée générale de la société IMMERSION S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IMMERSION S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société IMMERSION S.A. à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la permanence des méthodes relatives à la valorisation et la dépréciation des stocks et de l'affectation des subventions, et nous avons procédé à des contrôles afin de s'assurer du respect des principes comptables et méthodes d'évaluation.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.



## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de Commerce.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;





- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Bordeaux, date de la signature électronique*

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**  
Commissaire aux comptes

Stéphane KONTOWICZ  
Associé, gérant



**Bilan**

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le <b>30/06/2022</b> (12 mois)			Exercice précédent <b>30/06/2021</b> (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	441 796	329 433	112 363	181 624	- 69 261
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	545 501		545 501	545 501	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	92 641	88 494	4 148	6 770	- 2 622
Autres immobilisations corporelles	1 157 565	816 756	340 809	402 828	- 62 019
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	2 661		2 661	2 429	232
Prêts					
Autres immobilisations financières	95 180		95 180	95 180	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 335 344</b>	<b>1 234 683</b>	<b>1 100 661</b>	<b>1 234 331</b>	<b>- 133 670</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 117 579	344 967	772 612	620 690	151 922
Avances et acomptes versés sur commandes				9 360	- 9 360
Clients et comptes rattachés	1 942 854	73 109	1 869 744	1 163 827	705 917
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	156 710		156 710	17 227	139 483
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	453 743		453 743	631 665	- 177 922
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	293 521		293 521	243 788	49 733
. Autres	543 226		543 226	405 050	138 176
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 684 909		1 684 909	2 919 343	-1 234 434
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	342 738		342 738	207 467	135 271
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 535 280</b>	<b>418 076</b>	<b>6 117 203</b>	<b>6 218 418</b>	<b>- 101 215</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>8 870 624</b>	<b>1 652 759</b>	<b>7 217 864</b>	<b>7 452 749</b>	<b>- 234 885</b>

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>30/06/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2021</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 634 145)	634 145	634 145	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 151 510	1 151 510	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	61 802	61 802	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	261 836	294 378	- 32 542
Report à nouveau		-636 017	636 017
Résultat de l'exercice	62 807	603 475	- 540 668
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 172 101</b>	<b>2 109 293</b>	<b>62 808</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		166 258	- 166 258
<b>TOTAL (III)</b>		<b>166 258</b>	<b>- 166 258</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	2 008 123	2 297 729	- 289 606
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	231 723	225 323	6 400
. Associés	1 896	1 186	710
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 687	- 1 687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 025 380	890 345	135 035
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	216 753	260 527	- 43 774
. Organismes sociaux	148 303	114 633	33 670
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	455 031	316 053	138 978
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 305	14 921	- 1 616
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	117 395	10 194	107 201
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	827 854	1 044 599	- 216 745
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>5 045 764</b>	<b>5 177 198</b>	<b>- 131 434</b>
Écart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>7 217 864</b>	<b>7 452 749</b>	<b>- 234 885</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	3 920 129		3 920 129	4 806 062	- 885 933	-18,43
Production vendue biens						
Production vendue services	1 534 547		1 534 547	991 508	543 039	54,77
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>5 454 676</b>		<b>5 454 676</b>	<b>5 797 571</b>	<b>- 342 895</b>	<b>-5,91</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			673 347	759 002	- 85 655	-11,29
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			406 889	609 561	- 202 672	-33,25
Autres produits			71 439	146 957	- 75 518	-51,39
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>6 606 351</b>	<b>7 313 091</b>	<b>- 706 740</b>	<b>-9,66</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 681 894	2 770 937	- 89 043	-3,21
Variation de stock (marchandises)			-133 932	441 448	- 575 380	-130,34
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 178	2 867	4 311	150,37
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 403 691	1 128 437	275 254	24,39
Impôts, taxes et versements assimilés			56 046	57 365	- 1 319	-2,30
Salaires et traitements			1 828 226	1 859 422	- 31 196	-1,68
Charges sociales			674 252	357 089	317 163	88,82
Dotations aux amortissements sur immobilisations			144 570	157 712	- 13 142	-8,33
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			384 522	381 044	3 478	0,91
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			10 557	2 020	8 537	422,62
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>7 057 003</b>	<b>7 158 342</b>	<b>- 101 339</b>	<b>-1,42</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-450 652</b>	<b>154 748</b>	<b>- 605 400</b>	<b>-391,22</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				3 477	- 3 477	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change				0		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>				<b>3 477</b>	<b>- 3 477</b>	<b>-100</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			16 714	10 465	6 249	59,71
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>16 714</b>	<b>10 465</b>	<b>6 249</b>	<b>59,71</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-16 714</b>	<b>-6 987</b>	<b>- 9 727</b>	<b>139,22</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-467 366</b>	<b>147 761</b>	<b>- 615 127</b>	<b>-416,30</b>

**Compte de résultat (suite)**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 167	317 686	- 308 519	-97,11
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	166 258		166 258	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>175 425</b>	<b>317 686</b>	<b>- 142 261</b>	<b>-44,78</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	149 490	3 765	145 725	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		146 760	- 146 760	-100
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>149 490</b>	<b>150 525</b>	<b>- 1 035</b>	<b>-0,69</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>25 935</b>	<b>167 161</b>	<b>- 141 226</b>	<b>-84,49</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-504 239	-288 553	- 215 686	74,75
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>6 781 776</b>	<b>7 634 254</b>	<b>- 852 478</b>	<b>-11,17</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>6 718 968</b>	<b>7 030 779</b>	<b>- 311 811</b>	<b>-4,43</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>62 807</b>	<b>603 475</b>	<b>- 540 668</b>	<b>-89,59</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## **Annexes 2022**

### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 217 864,48 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 62 807,47 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/10/2022 par le conseil d'administration.

### **ACTIVITE ET FAITS CARACTERISTIQUES**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 5.45 M€, en retrait de 6%.

Les difficultés d'approvisionnement subies au premier semestre se sont partiellement résorbées sans pour autant permettre de retrouver le niveau d'activité de l'exercice précédent.

Néanmoins, l'amélioration de la marge brute s'est poursuivie, confortant le positionnement stratégique de la société.

L'augmentation des charges d'exploitation reposent majoritairement sur la fin des mesures de soutien et des investissements commerciaux.

Les efforts en R&D se sont poursuivis et se sont traduits par une augmentation du CIR.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au référentiel comptable ANC 2014-03 et suivants.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
  - Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
  - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
  - Stocks de marchandises : ils sont évalués au coût moyen unitaire pondéré.
- Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque le coût d'achat est supérieur à sa valeur de revente estimée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agréés notamment par la Commission Européenne. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement font l'objet d'une activation en immobilisation (méthode de référence) lorsque des avantages économiques futurs probables peuvent être générés.

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

### ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses.

Au 30/06/2022, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 80 796 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

#### *Covid 19*

##### ACTIVITE PARTIELLE

A l'établissement des comptes, la société a demandé et perçu en remboursement une somme totale de 23 K€ – concernant les mois restants à recevoir au titre de l'exercice précédent.

Afin de conserver une information qui lui est utile, la société a décidé de comptabiliser les indemnités perçues au compte 791, en dérogation à la recommandation de l'ANC mais en cohérence avec le traitement des remboursements maladies et formations.

##### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

##### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant



## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 335 344 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	983 790	3 506		987 297
Immobilisations corporelles	1 287 663	7 161	44 618	1 250 206
Immobilisations financières	97 609	232		97 841
<b>TOTAL</b>	<b>2 369 062</b>	<b>10 899</b>	<b>44 618</b>	<b>2 335 344</b>

Amortissements et provisions d'actif = 1 234 683 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	256 665	72 768		329 433
Immobilisations corporelles	878 066	71 802	44 618	905 250
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>1 134 731</b>	<b>144 570</b>	<b>44 618</b>	<b>1 234 683</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	441 796	329 433	112 363	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	92 641	88 494	4 148	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	889 033	596 082	292 951	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	81 759	50 818	30 941	de 4 à 5 ans
Matériel bureau & info.	134 804	126 304	8 500	de 2 à 5 ans
Mobilier	51 969	43 552	8 417	de 2 à 10 ans
Immobilisation incorp en cours	545 501	0	545 501	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>2 237 503</b>	<b>1 234 683</b>	<b>1 002 820</b>	

Etat des créances = 3 827 972 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	95 180		95 180
Actif circulant & charges d'avance	3 732 792	3 732 792	
<b>TOTAL</b>	<b>3 827 972</b>	<b>3 732 792</b>	<b>95 180</b>

Provisions pour dépréciation = 418 076 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	362 957				344 967
Comptes de tiers	33 555				73 109
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>396 512</b>				<b>418 076</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 556 799 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	556 613
Autres créances	186
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>556 799</b>

Charges constatées d'avance = 342 738 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 634 145 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1268290	0,50	634 145
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>128290</b>	<b>0,50</b>	<b>64 145</b>

**Provisions = E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	166 258		166 258		
<b>TOTAL</b>	<b>166 258</b>		<b>166 258</b>		

**Etat des dettes = 5 045 764 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 008 123	673 644	1 334 479	
Dettes financières diverses	233 619	233 619		
Fourisseurs	1 025 380	1 025 380		
Dettes fiscales & sociales	833 393	833 393		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	117 395	117 395		
Produits constatés d'avance	827 854	827 854		
<b>TOTAL</b>	<b>5 045 764</b>	<b>3 711 285</b>	<b>1 334 479</b>	

**Charges à payer par postes du bilan = 314 476 E**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	870
Emp. & dettes financières div.	
Fourisseurs	141 000
Dettes fiscales & sociales	172 606
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>314 476</b>

**Produits constatés d'avance = 827 854 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### *Ventilation du chiffre d'affaires = 5 454 676 E*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 920 129	71,87 %
Prestations de services	1 514 083	27,76 %
Produits des activités annexes	20 463	0,38 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 454 676</b>	<b>100,00 %</b>

### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

### *Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### *Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>12 000</b>

### *Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	21	
Agents de maîtrise & techniciens	4	
Employés	10	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>0</b>

***Impôts sur les sociétés***

Le montant d'impôts s'élève à euros -504 239 euros au 30/06/22 contre -288 553 euros au 30/06/2021.  
Ce produit correspond aux crédits d'impôts recherche et innovation.

***Fiscalité latente***

A la date de clôture, les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 3 720 971 euros.

***Dettes garanties par des sûretés réelles***

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 60 000 euros et pour les cessions DAILLY de créances professionnelles.

Hypothèque sur bureaux apportés par la SCI Feaugas.

Les prêts souscrits dans le cadre de la pandémie de Covid-19 sont garantis par l'Etat à 90%.

***Autres informations complémentaires***

DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison d'engagements de confidentialité

CONTROLE FISCAL :

Un recours en Conseil d'Etat a été déposé et n'a pas donné de suite favorable.

Les provisions constituées à ce sujet ont été reprises pour la totalité

**Annexes 2022 (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 556 799 E*

<b>Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Clients - factures à établir( 41810000000 )	556 613
<b>TOTAL</b>	<b>556 613</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Etat - pdts à recevoir( 44870000000 )	186
<b>TOTAL</b>	<b>186</b>

*Charges constatées d'avance = 342 738 E*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Chg constatées d'avance( 48600000000 )	342 738
<b>TOTAL</b>	<b>342 738</b>

*Charges à payer = 314 476 E*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. De crédit</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus sur emprunt( 16884000000 )	870
<b>TOTAL</b>	<b>870</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fournisseurs - fac. non parvenues( 40810000000 )	141 000
<b>TOTAL</b>	<b>141 000</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Personnel - congés payés( 42820000000 )	119 558
Chg sociales sur congés payés( 43820000000 )	48 366
Etat - chg à payer( 44860000000 )	4 682
<b>TOTAL</b>	<b>172 606</b>

*Produits constatés d'avance = 827 854 E*

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Pdts constatés d'avance( 48700000000 )	827 854
<b>TOTAL</b>	<b>827 854</b>

*(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)*

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières (1)	64 500		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	79 546		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

**Renvois concernant les entreprises concernées :**

(1) : SCI YOL et SCI FEAUGAS

(2) : SCI YOL et SCI FEAUGAS

## 6. Rapport spécial du commissaire aux comptes



## **IMMERSION S.A.**

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 30 juin 2022

**IMMERSION S.A.**

Siège social : 3, Rue Raymond Lavigne  
33100 - BORDEAUX



## **IMMERSION S.A.**

Société Anonyme au capital de 634.145€

Siège social : 3, Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2022

A l'assemblée générale de la société IMMERSION S.A.,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

## **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**I - Personne concernée :** Monsieur Christophe CHARTIER, Président-Directeur Général de la SA IMMERSION,  
Gérant et associé de la SCI FEAUGAS et de la SCI YOL

**1 - Nature et objet :** Contrat de bail commercial avec la SCI FEAUGAS

### Modalités :

Un contrat de bail commercial a été conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI FEAUGAS dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local d'exploitation de 1.400 mètres carré, sis au 3-5 rue Raymond Lavigne à Bordeaux (33100).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, la SA IMMERSION a versé à la SCI FEAUGAS un montant global de 130.210,97 euros au titre de cette convention.

Ce contrat de bail permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 11.815,05 euros.

**2 - Nature et objet :** Convention de location avec la SCI YOL

### Modalités :

Une convention de location a été conclue le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI YOL dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local de 40 mètres carré sis au 40 rue Marcel Yol à VANVES (92170).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, la SA IMMERSION a versé à la SCI YOL un montant global de 13.168 euros au titre de cette convention.



Ce contrat de location permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien.

**3 - Nature et objet :** Convention de compte courant d'associé

Modalités :

Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Christophe CHARTIER.

Au 30 juin 2022 le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 1.422,63 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.

**II - Personne concernée :** Monsieur CLAVERIE Guillaume

**Nature et objet :** Convention de compte courant d'associé

Modalités :

Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Guillaume CLAVERIE.

Au 30 juin 2022, le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 473,22 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.

*Bordeaux, date de la signature électronique*

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**  
Commissaire aux comptes

Stéphan KONTOWICZ  
Associé, gérant

